

le 15 août, 2018

Prix moyen: En juillet 2018 un hectolitre de lait contenant 3,9899 kg l'hl de M.G., 3,2555 kg l'hl de PT et 5,7168 kg l'hl de LAS a rapporté 72,40 \$ / hl ou 18,15 \$ / kg M.G. pour le lait

Date limite de la bourse des quotas
16h00, le 4 septembre 2018

Veuillez envoyer vos futures mises ou offres à quota@nbmilk.org

Date limite de la bourse des crédits
16h00, le 21 août 2018

SVP soumettre vos offres sur le portail PLNB — www.nbmilk.org

Journées de production 2018 = 0
Une pénalité hors quota de 20 \$ / hl à la production qui dépasse la limite de +10 jours

PLNB Personnel—432-4330

Marilyn Michaud	Ext 101
Veronica McEwen	Ext 102
Lindy Brown	Ext 104
Ashley Baskin	Ext 105
Steve Michaud	Ext 106
Luke Chase	Ext 107
Bridget MacNutt	Ext 108

(Étudiante)

Fournissez nous votre courriel pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

Conseil d'administration

Paul Gauce Président	832-4756
Richard Vanoord Vice-president	461-8281
Denis Cyr Nord-ouest	445-3103
Fons De Jong Woodstock	375-4049
Nick Duivenvoorden Directeur itinérant	237-2087
Reint-Jan Dykstra Moncton	372-4685
Peter Kaye Directeur itinérant	546-3914
Gerald Daley Nord-est	463-8357
Robert Woods Sussex	832-5888

Prélèvement sur les dépassements de quota depuis le 1^{er} juillet

PLNB prélève maintenant 2,7327 \$ par kg de matière grasse, 1,9107 \$ par kg de protéine et 0,3917 \$ par kg de lactose et autres solides sur la production qui dépasse le quota mensuel et les crédits du producteur. Le P5 a convenu de laisser chaque province conserver la redevance prélevée sur les dépassements de quota, et PLNB a décidé de remettre ces sommes dans le prix moyen de la production inter quota. Le P5 a également convenu de regrouper les revenus et les coûts des programmes sur la production totale plutôt que sur la production inter quota à compter du 1^{er} juillet. Ce changement a été rendu nécessaire par le fait que l'Ontario a choisi de limiter les producteurs à une journée de crédit par mois combinée à une réduction de quota de 1,5 %, tandis que les quatre autres provinces ont choisi de ne pas imposer de limite d'un jour de crédit et plutôt de réduire les quotas de 3 %, ce qui est jugé équivalent à une limite d'une journée plus une réduction de 1,5 %.

Le prix moyen vs le coût de production

Le 20 juillet, la Commission canadienne du lait annonçait qu'elle ajustait le prix de soutien du beurre le 1^{er} septembre 2018, prix qui allait passer de 8,0062 \$/kg à 8,3901 \$/kg. La décision de la CCL s'appuyait sur le fait que le coût de production du lait avait augmenté de 5,1 % en raison des prix à la hausse du carburant, des aliments pour animaux et des intérêts. La CCL a indiqué que cet ajustement du prix de soutien devrait accroître les revenus des producteurs d'environ 4,1 %. La CCL a également noté que l'indice des prix à la consommation des produits laitiers avait baissé de 2,5 % depuis 2013, alors que l'indice des prix de la nourriture avait augmenté en moyenne de 9,0 %. Dans son communiqué de presse, la CCL a déclaré que la hausse de prix de septembre allait remplacer l'ajustement de prix prévu pour février 2019. Les producteurs ne devraient pas s'attendre à un autre ajustement de prix avant février 2020, à moins de circonstances exceptionnelles.

Élections d'administrateurs élus au suffrage universel à PLNB

Conformément au Règlement du Nouveau-Brunswick 2002-86 afférent à la *Loi sur les produits naturels* (<http://laws.gnb.ca/en/showdoc/cr/2002-86>), trois membres doivent être élus pour un mandat de trois ans commençant après l'assemblée annuelle de l'Office en décembre 2018. Ces postes sont actuellement détenus par Fons deJong (Woodstock), Richard vanOord (Fredericton) et Peter Kaye (au suffrage universel). Le formulaire de mise en candidature sera envoyé par la poste aux producteurs en septembre 2018. Vous pouvez trouver de l'information sur les rôles et responsabilités d'un administrateur sur le site Web de PLNB :

https://www.nbmilk.org/images/Arretes/1A_ROLES_ET_RESPONSABILITES_DES_ADMINISTRATEURS.pdf

Avez-vous des surplus de nourriture?

En raison des conditions exceptionnellement sèches cet été, il se peut que des éleveurs de bétail du nord du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard aient besoin d'acheter du fourrage cette année. Les offices des Maritimes mettent les fournisseurs potentiels en contact avec des éleveurs qui ont besoin de nourriture pour leurs animaux. Si vous avez des surplus et que vous seriez prêts à en vendre une partie, veuillez faire parvenir les détails à dfns@dfns.ca

Type de nourriture : ensilage, foin, graminées, luzerne, maïs?

Personne-ressource : Nom, numéro de cellulaire et adresse courriel

Veuillez répondre d'ici le 20 août 2018 afin que nous puissions assembler une liste de fournisseurs de nourriture et la transmettre aux éleveurs des Maritimes. Si le besoin existe toujours, les offices envisageront d'établir une deuxième liste plus tard à l'automne. Veuillez noter que cette démarche est uniquement dans l'intérêt des producteurs et que toutes les transactions auront lieu de façon privée entre producteurs.

Formation sur la biosécurité : module proAction® – automne 2018

Les coordonnatrices de proAction® en Atlantique commenceront à donner des séances de formation sur le module de biosécurité en septembre 2018. Au Canada atlantique, nous avons eu la chance de ne pas connaître la dévastation que peuvent causer les épidémies de maladies infectieuses chez les bovins laitiers. Mais cela ne veut pas dire que nous serons toujours aussi chanceux; nous n'avons qu'à regarder chez nos voisins du Québec pour voir les effets de la *Salmonella* Dublin sur les troupeaux.

Le programme de biosécurité de proAction® vise à sensibiliser davantage aux épidémies de maladies et à détecter et réduire les risques sur nos fermes. Les séances de formation mettront en lumière l'importance de la biosécurité pour le pays, les provinces et nos fermes, tout en expliquant les nouvelles exigences du programme. Seulement deux séances de formation seront offertes, soit une à l'automne 2018 et l'autre au printemps 2019, avant que les exigences du module soient ajoutées aux validations proAction® qui auront lieu à partir 1^{er} septembre 2019. Les dates et les lieux des séances de formation seront communiqués à une date ultérieure – nous espérons vous y voir!

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Bourse de quota pour Aout, 2018

Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$21,000.00		.5	.5	106.7	107.2	.0	
\$22,200.00		0	5	106.7	107.2	50.0	
QESP \$24,000.00		3.1	3.6	53.6	57.2	57.2	
TOTALS	3	3.6				107.2	6

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

3.6 of 57.1 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

There was a total of 3.6 kgs offered for sale and total bids to purchase of 107.2 kgs.

3.6 des 57.1 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

Il y avait un total de 3.6 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 107.2kg.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mardi le 4 Septembre, 2018

Les résultats seront disponibles Vendredi le 7 Septembre, 2018

Tel. :(506) 432-4330 Fax: (506) 432-4333 Quota: (506) 432-4330

Mois	Aout	Jul	Jun	Mai	Avr	Mar	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$24,000	\$22,997	\$24,000	\$22,200	\$20,000	\$22,866
Kilo sur l'échange	3.6	80.0	106.1	97.2	182.9	48.4	86.4
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0

Pool domestique du N.-B.

Marché domestique	Quota Disponible	Livraison de M.G.	Taux de remplissage	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	HL	Prime SNG Incitatif
Juillet 2018	538,123	536,773	99.75%	\$10.7058	\$6.6805	\$1.3812	\$72.40	\$25,944.76
Année laitière	6,617,004	6,594,050	99.65%	\$10.5580	\$6.8566	\$1.4512	\$74.98	\$146,012.67
Marché marginal								
Juillet 2018		2,195		-\$2.7327	-\$1.9107	-\$0.3917	(\$19.33)	
Année laitière		9,608		-\$0.6242	-\$0.4551	-\$0.0945	(\$4.51)	
Déductions & Ratio SNG/MG	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Frais totales par HL		Ratio SNG sur MG	Ratio cible
Juillet 2018	\$2.60	\$1.139	\$0.0605	\$0.0011	\$4.87	Current Month	2.2487	2.2937
Année laitière	\$2.65	\$1.138	\$0.0605	\$0.0011	\$4.97	Past 12 Mo's	2.1780	
Composants et qualité	Cell. somatiques	Boîte de pétri	Après pasteur.	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Camion refusé
Juillet 2018	215,216	8,980	166	3.9899	3.2555	5.7168	12.9622	0
Année laitière	190,751	8,824	1,578	4.1523	3.3263	5.7174	13.1960	8

MMFRE

Prix des crédits de juillet 2018— 8,01 \$/ kilogram

12 394 kilos des 12 478 kilos demandé au prix de vente ou au dessous ont été acheté.

Les producteurs qui dépassent -10 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que -10 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte d'indiquer le nombre de kilogrammes admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la bourse de août 2018.

Soumettez vos offre à la bourse de crédit sur le portail au www.nbmilk.org

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site Web de Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick:

<https://www.nbmilk.org/fr/pour-les-producteurs/formulaires-a-telecharger>

Nouvelle adresse de courriel pour présenter des mises et offres à la bourse de quotas: quota@nbmilk.org

Fournissez nous votre courriel à nbmilk@nbmilk.org pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

RÈGLEMENT 2010-19 pris en vertu de la Loi sur les produits naturels

http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s_45;ga:s_49

Plans de construction, d'agrandissement, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris l'étable laitière, la salle de traite ou la laiterie, sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(2) Les plans d'installation ou de remplacement d'une citerne fixe sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(3) Les plans d'installation de systèmes de traite automatisés sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des

Les soumissions et les offres à la bourse

de quotas : Les demandes ou offres devront être remis avant **16h:00 du 1er jour ouvrables du mois** sur des formulaires fournis par l'Office. **Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de fonds de votre établissement prêteur.** Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées.

Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

La bourse de crédits: Les demandes/offres devront être remis à l'Office avant **16h:00 le 4e jours ouvrables après le 15 du mois** sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le matin du 25. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. **Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enversons par courriel ou télécopieur.**

Fonds de pénalités sur le lait:

Financement réactif: Un producteur peut obtenir jusqu'à 100 \$ une fois par année pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet à une amende. **Financement proactif:** Un producteur peut obtenir jusqu'à 500 \$ pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet d'une deuxième infraction ou plus mais avant une pénalité. Les producteurs doivent appliquer pour ces fonds en envoyant les factures payées pour le technicien au Producteurs Laitiers du N-B

Politique sur les quotas minimums révisée

L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

Assurance collective—The Cooperators

Plan individuel : 118,53\$

Plan familiale : 329,64\$

Pour toute question concernant des réclamations ou l'inscription, prière de communiquer avec : **Emily Murphy, Alodium Financial, au 1-800-994-5155 ou 506-850-1643 ou emilymurphy@rogers.com**

Problèmes de qualité du lait en fin de semaine ou après les heures du bureau:

Si un producteur a besoin de prendre des arrangements de rechange en raison de préoccupations reliées à la qualité, Eagle Transport Ltd. sera dorénavant le premier contact **432-0476**. *Laissez un message si on ne répond pas immédiatement.* Le personnel de Eagle informera le producteur de la politique des Producteurs Laitiers du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les coûts de transport supplémentaires.

Problèmes en dehors des heures ouvrables:

Téléphoner au 432-4330, et le service de réponse joindra la personne en devoir pour les PLNB.

Le club Holstein de Sussex accepte des applications

Le club Holstein de Sussex accepte maintenant les demandes pour sa bourse de 500 \$. Les candidats doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire et résider dans le sud du Nouveau-Brunswick. Le formulaire de demande peut être obtenu au bureau du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches de Sussex ou après de Brian Earle à lollipo-p95@xplornet.ca ou au 832-9468. La date limite pour présenter une demande est le 30 septembre 2018.



Initiative de prévention de la paratuberculose de l'Atlantique 2

Le succès de l'Initiative de prévention de la paratuberculose de l'Atlantique (IPPA) ne se dément pas, et la participation au programme continue à être forte – et nous espérons qu'elle se maintiendra. Dans le but d'assurer la durabilité du programme, nous y avons apporté des changements fondamentaux dans le cadre de l'IPPA 2. La première chose a été de simplifier le formulaire d'évaluation des risques. La version condensée a été rationalisée pour porter sur les principaux domaines de risques, et nous avons éliminé les domaines qui n'avaient pas donné lieu à des mesures à prendre lors des évaluations antérieures des risques. Par ailleurs, pour raccourcir encore plus le formulaire, nous en avons fait une autoévaluation facultative que le producteur peut remplir avec le personnel de l'IPPA au moment du prélèvement des échantillons environnementaux. Les producteurs peuvent aussi remplir l'autoévaluation plus tard en ligne. Un autre changement a été de cesser d'utiliser le système de culture TREK pour passer au test de RCP fécal direct afin de minimiser les coûts et de raccourcir les délais au laboratoire. Nous avons comparé les deux méthodes pendant un certain temps et conclu que les deux tests étaient aussi précis l'un que l'autre. Dans l'ensemble, dans les provinces de l'Atlantique, nous avons observé une légère diminution (environ 4 %) du nombre de troupeaux à dépistage positif. Plus important, nous avons aussi vu des troupeaux qui présentaient auparavant un bilan de six échantillons positifs sur six abaisser leur taux d'infection à un ou deux sites positifs sur six. Pris ensemble, la révision de l'évaluation des risques et l'autoévaluation ainsi que les changements dans les analyses en laboratoire rendent la poursuite de l'IPPA très faisable. Nous avons obtenu une réduction graduelle de la prévalence au niveau des troupeaux grâce aux efforts soutenus des producteurs laitiers.

...À la suite page 5



Holstein Canada réalisera les évaluations des bovins

https://www.producteurslaitiers.ca/salle-de-presse/nouvelles/politique/holstein-canada-realiser-les-evaluations-des-bovins?_ga=2.250860494.993793789.1534270455-83577856.1518444317

27 Juillet 2018 - Ottawa Les Producteurs laitiers du Canada et Holstein Canada sont heureux d'annoncer la signature d'une entente de quatre ans réaffirmant le choix de Holstein Canada en tant que responsable privilégié des évaluations des bovins réalisées partout au Canada dans le cadre du volet Bien-être des animaux de proAction.

Les deux organisations nationales ont renouvelé leur entente en juillet, et entrera en vigueur à l'automne. « L'évaluation des animaux fait partie de notre engagement quant à la transparence et à l'amélioration continue, a indiqué Pierre Lampron, président des Producteurs laitiers du Canada. De nos jours, il est essentiel de démontrer que nous produisons du lait et de la viande de grande qualité de manière durable en respectant des normes de classe mondiale, ainsi que de mesurer nos améliorations au fil du temps. Cette entente permet à notre industrie de continuer d'incarner les valeurs canadiennes. »

En septembre 2017, les Producteurs laitiers du Canada et leurs membres ont élaboré et ajouté deux nouveaux volets au processus de validation de proAction : Bien-être des animaux et Traçabilité. Holstein Canada a agi à titre de partenaire clé en aidant les producteurs à se préparer à la mise en œuvre de ces deux volets. L'organisation réalise entre autres des évaluations indépendantes du bien-être animal dans toutes les fermes depuis octobre 2016. L'évaluation est basée sur le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers*. Cette entente renouvelée entre les deux organisations nationales renforce la position de Holstein Canada en tant que responsable privilégié des évaluations proAction.

« Holstein Canada est très heureuse de maintenir son partenariat bien établi avec les PLC et d'offrir aux producteurs ce service important qui, ultimement, profite aux consommateurs, a affirmé Harry Van der Linden, président de Holstein Canada. Les membres de notre équipe ont reçu une formation poussée en observation des animaux, et il est formidable que deux organisations nationales collaborent dans l'objectif de mettre le programme en œuvre de manière uniforme d'un océan à l'autre. » Holstein Canada évalue un échantillon aléatoire d'animaux dans chaque troupeau afin de vérifier des indicateurs de confort, par exemple l'état de chair, la locomotion ou la boiterie, ainsi que l'état des jarrets, des genoux et du cou. Ensuite, lorsque les agents de validation visitent les fermes, les producteurs doivent montrer cette évaluation indépendante menée, de même que des procédures normalisées et des registres afin de satisfaire aux exigences de l'initiative proAction. L'initiative permet aux producteurs laitiers de partout au pays de démontrer qu'ils mettent en place de bonnes pratiques de gestion qui améliorent le bien-être, les soins et le confort des animaux.

SERVICES

Maritime Quality Milk: www.milkquality.ca

Conseil de la recherche et de la productivité du N.-B. (RPC)
RPC, 921, ch. College Hill, Fredericton (N.-B.) 452-1212

Pour l'analyse de la composition du lait — Jill.Hay@rpc.ca

Pour les analyses microbiologiques — Corrie.Maston@rpc.ca

Quality Milk Management: Don Anderson 432-5598 ou courriel udder1@nb.aibn.com

Détection d'antibiotiques: Agropur Co-operative 432-1950, poste 245. L'échantillon doit inclure : nom, numéro de producteur, courriel, téléphone, numéro de la vache, médicament.

Spécialiste laitier: Brian MacDonald—433-0509;

brian.macdonald@gnb.ca

Spécialiste en aliments pour bétail: David Dykstra, 434-5755, david.dykstra@gnb.ca; @NbForage

Consultant agréé AgExpert: Kim Waalderbos 260-3004

Parage de sabots: E. Duivenvoorden 433-1864; P.Jones 866-0531

Plan environnementale pour fermes: www.fermenbfarm.ca

John Russell au 452-8101 ou 381-2887 john@fermeNBfarm.ca

Encans de bovins Co-op de Sussex: Contactez: 432-1841

Chaque deuxième mercredi à 11h:30, encanteur

Prix Veaux: <https://app.milk2020.ca/beefreport/default>

Beef Cattle Research Council N-B (Webinaires gratuits)

<http://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

Bulletin des Producteurs laitiers de la N.-É.:

<http://www.dfns.ca/formindex.htm>

Milk Producer magazine

<http://www.milk.org/Corporate/Content.aspx?id=1941>

CCL: <http://www.cdc-ccl.gc.ca>

Agrométéo atlantique:

<http://atl.agrometeo.org/index.php/weather/local>

PLC Salle de Presse:

<https://www.producteurslaitiers.ca/salle-de-presse>

Calendrier central des activités de l'industrie laitière de

Atlantique: <http://www.valacta.com/EN/Atlantic/Pages/Atlantic-infos.aspx> Pour y ajouter des activités, veuillez envoyer un courriel à: Fred Vanderkloet à fsvanderkloet@gov.pe.ca;

Jeff Gunn à jgunn@valacta.com; ou à

Brian MacDonald à brian.macdonald@gnb.ca

Étalonnage des réservoirs de lait en vrac : L'étalonnage des réservoirs de lait en vrac sera coordonné par le personnel de PLNB, qui utilisera les services d'étalonnage de Dairy Farmers of Ontario et d'International Dairy Calibrations Atlantic Ltd. (Eric Hope-Rapp). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou venez d'en installer un, veuillez téléphoner au bureau au 506-432-4330 pour qu'on ajoute votre ferme au calendrier.

Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac, rappelez-vous que : Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) ou plus doivent avoir une sortie de valve d'un diamètre minimum de 3 pouces avec une valve en papillon. Les nouveaux réservoirs de moins de 1000 gallons doivent avoir une sortie d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon. Les réservoirs d'occasion de n'importe quelle capacité doivent avoir une sortie de d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon.

Ramassages supplémentaires : Les producteurs peuvent demander – si le transporteur du lait en vrac a la capacité et l'équipement nécessaires pour le faire – jusqu'à 45 ramassages sur une période de 24 mois à un coût de 2,00 \$/hl en plus du tarif de transport mensuel; permettant aux producteurs de demander entre 46 et 90 ramassages quotidiens sur une période de 24 mois à un coût de 4,00 \$/hl en plus du tarif de transport mensuel. Les coûts de 2,00 \$ et de 4,00 \$ l'hl représentent les montants minimums. Si de l'équipement supplémentaire doit être envoyé, alors les coûts seront équivalents aux coûts de transport réels.

Transportation:

Eagle Transportation—432-9128 Ext 287 - (Cell) 432-0476

R.F. Mason Ltd.— 433-2049 - (Cell) 434-4486

Veronica McEwen—(Office) 432-4330 Ext. 102 - (Cell) 432-0092

Publicité: Les producteurs actifs pourront continuer à faire publier sans frais des annonces en texte. *Elles seront publiées pour deux mois seulement à moins un avis contraire.* Pour les autres les tarifs publicitaires seront les suivants : **400\$ pour une page, 225\$ pour ½ page, 120 \$ pour ¼ page et 65 \$ pour 1/8 page.** *On doit recevoir les annonces avant le 8 du mois.*

Recherche:

Étant donné les conditions très sèches tout au long de la saison de croissance 2018, ÉBNB a reçu de nombreuses demandes d'éleveurs bovins qui veulent acheter du foin ou de l'ensilage. Si vous en avez à vendre, veuillez communiquer avec Brenda au bureau d'ÉBNB au 506-458-8534 ou par courriel à financialofficer@ams-sag.ca

À vendre

• **Balles carrées d'ensilage et de foin 3X3X6** (emballées individuellement). Pour en savoir plus, appelez au 506-434-2525.

• **Mise en balles carrées sur mesure :** emballage offert. La ramasseuse-presse fait des balles de 3X3X6. Pour en savoir plus, appelez au 433-0867

• **Vaches Jersey fraîches, tarées et en milieu de lactation.** Appelez au 506-654-0777 ou écrivez à greenacresfarminc@ymail.com

• **Salle de traite double 7 ProVantage BOUMATIC. Décrochage automatique, compteur à clavier. Pompe à vide Boumatic. Système d'alimentation informatisé Boumatic, y compris les colliers.** Appelez au 506-654-0777 ou écrivez à greenacresfarminc@ymail.com

• **génisses de race Holstein qui vèleront en septembre 2018.** Téléphonnez au 506-433-1971.

• 80 diviseurs à stabulation libre de style Michigan pour vaches matures (vous les démontez); 50 diviseurs à stabulation libre pour génisses (différentes grandeurs); 4 cornadis de 10 pi pour veaux (âgés de 2 à 5 mois); 80 matelas pour stalles, plusieurs presque neufs (vous les démontez). Appelez Stephan au 506-251-2747 ou par courriel à stephenhwtt@yahoo.ca

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil des PLNB: le 28, 29 août, 2018

Exposition provinciale Holstein et races colorées du Nouveau-Brunswick

Samedi 8 septembre 2018 à 8 h 30 sur le terrain d'exposition de Fredericton, en même temps que l'Exposition provinciale du NB (NBEX). Il y aura une exposition Holstein pour les classes de veaux et de vaches, et toutes les races colorées seront exposées ensemble dans 6 classes de veaux et 2 classes de vaches. NBEX paiera 40 \$ par animal qui restera de mercredi à samedi à 18 h. Grâce à nos généreux commanditaires, nous décernerons également un prix de 1000 \$ au Grand champion, 500 \$ au Grand champion de réserve, 250 \$ au champion junior et 50 \$ à chaque animal qui arrive en première place dans sa catégorie. De plus, les fonds ramassés grâce à la vente de lait seront répartis à parts égales entre toutes les vaches allaitantes. Veuillez envoyer vos inscriptions à Karen Versloot d'ici le 2 septembre pour éviter des frais de retard : tkversloot@gmail.com, 506-363-8902 (domicile), 506-461-3209 (cell). Pour d'autres renseignements concernant l'exposition, veuillez communiquer avec Bliss Hayward 506-461-7652.

la Journée agricole portes ouvertes 2018—le 16 septembre 2018:

Pour plus d'information ou pour vous enregistrer, veuillez envoyer un courriel à alliance@fermenbfarm.ca

Assemblée d'automne: le 16-19 octobre 2018

Assemblée annuelle des PLNB: le 4, 5, 6 décembre 2018

Votre source de fermes à vendre par excellence Fermes laitières à vendre au Nouveau-Brunswick

Je suis une productrice laitière qui comprend les rouages internes de tout ce qu'implique l'achat ou la vente d'une ferme, prête à mettre tous mes efforts pour réussir pour vous!

Contact me

JEN VAN OORD

jovo@exitadvantage.ca

506-461-8282



461 St. Mary's Street, Fredericton, NB E3A 8H4



Milk cheque for life?

Prenez-vous votre retraite de l'industrie laitière?



Réponses directes. Aucune obligation ni fausse promesse.

Mark Webster, B.A.A.

Conseiller principal

ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capital Inc.

506.432.1982 1.888.432.1985

Scotia Wealth Management[®]

*Registered trademark of The Bank of Nova Scotia, used under license.™ Trademark of The Bank of Nova Scotia, used under license. Scotia Capital Inc. is a member of the Canadian Investor Protection Fund and the Investment Industry Regulatory Organization of Canada. For more information visit www.scotiawealthmanagement.com

ExpressLaitier+ : La nouvelle application des PLC pour vous!

Obtenez les plus récentes nouvelles des PLC. L'appli vous permettra également de transmettre aux PLC votre réaction par rapport aux nouvelles et aux informations partagées! L'appli contient une FAQ exhaustive regroupant des questions posées par les consommateurs sur des sujets allant de la nutrition humaine et de la valeur des produits laitiers aux pratiques agricoles, en passant par l'impact du secteur laitier sur l'environnement, afin de mieux outiller les producteurs laitiers lorsqu'ils doivent répondre à des questions.

Liens pour télécharger l'application DairyExpress+

App Store (iOS) : <https://itunes.apple.com/ca/app/dairy-express/id1339813305?mt=8>

Google Play : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.dairyfarmers.app&hl=en>

Si vous avez des difficultés à vous enregistrer ou à repérer l'appli, veuillez envoyer un courriel à question@dfc-plc.ca.



Producteurs laitiers du Canada

L'industrie laitière vous passionne? Vous participez à divers événements locaux ou organisez des visites de votre ferme? Vous aimez expliquer comment le lait passe de la ferme à la table? Si tel est le cas, le Producteurs laitiers du Canada peut vous aider en vous fournissant des articles promotionnels, des ressources et du matériel (p. ex. abris promotionnels, jeux éducatif, nappe, etc.). Veuillez noter que toutes les demandes sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi et qu'elles doivent être faites **au moins 6 semaines** avant votre événement. Pour en savoir plus sur ce que nous pouvons vous offrir, communiquez tout simplement avec Michelle Arseneau Léger, gestionnaire de projets régionaux chez le Producteurs laitiers du Canada, au 1-800-465-2697, poste 3 ou michelle.arseneauleger@dfc-plc.ca



Évaluation des méthodes de dépistage du virus de la diarrhée virale bovine dans les troupeaux laitiers des Maritimes

Le virus de la diarrhée virale bovine (virus de la DVB) est une maladie grave qui limite la production chez les bovins, et il peut demeurer actif au sein des troupeaux en raison de vaches atteintes d'une infection persistante qui ont été infectées in utero, alors qu'elles paraissent normales. Pour détecter les vaches atteintes d'une infection persistante, des échantillons de tous les animaux doivent être analysés. Par conséquent, il coûte cher de trouver ces vaches puis de les éliminer du troupeau. Pour réduire les coûts liés à l'identification des animaux atteints d'une infection persistante au sein d'un troupeau, nous avons évalué diverses méthodes de dépistage afin de réduire le nombre d'animaux testés.

Les méthodes de dépistage évaluées comprenaient le suivi à l'aide d'animaux sentinelles (non vaccinés) et des échantillons de surface prélevés sur les postes d'alimentation à l'aide d'écouvillons (dépistage en surface). On présumait que si un animal atteint d'une infection persistante par le virus de la DVB était présent dans le troupeau, les méthodes de dépistage montreraient la présence du virus sur la ferme. Nous avons constaté que 1,5 % des troupeaux laitiers des provinces Maritimes comprenaient des animaux atteints d'une infection persistante causée par le virus de la DVB.

Le test de dépistage en surface a repéré correctement tous les troupeaux libres d'animaux atteints d'une infection persistante; quand le test de dépistage en surface montrait que le troupeau était positif, il était probable qu'un animal atteint d'une infection persistante se trouve sur la ferme, et nous pouvions déterminer dans quel groupe il était. Toutefois, ce test a seulement détecté trois des sept troupeaux comportant des animaux atteints d'une infection persistante. Il ne s'agit donc pas d'un test parfait, mais les échantillons étaient faciles à prélever, et une évaluation plus poussée pourrait peut-être mieux déterminer si le test peut remplacer le suivi à l'aide d'animaux sentinelles pour le dépistage du virus de la BVD au niveau du troupeau.

Vérifier le temps de refroidissement de votre réservoir de lait

Tous les producteurs doivent garder un œil vigilant sur leur équipement pour s'assurer que le lait est refroidi rapidement et aussi que le lait demeure à la température appropriée au cours des journées chaudes. Le programme Salubrité des aliments, section 6.1, fournit les points de référence utiles suivants : **Limite critique:** La température du réservoir. La première traite doit être refroidi à 10° C ou moins dans l'heure et à une température supérieure à 0° C et inférieure à ou égal à 4° C dans les deux heures après la traite et maintenus à cette température. Lors des traites subséquentes déposées dans le réservoir, la température du mélange ne doit pas monter au-dessus de 10° C pendant plus de 15 minutes consécutives, et le lait doit être refroidi à une température supérieure à 0° C et inférieure à ou égal à 4° C en moins d'une heure après la traite et maintenus à cette température. **Notez qu'au N.-B. le règlement dicte que la température ne doit jamais excéder 10 degrés Celsius.**

DAIRY FARM WORKERS

AVAILABLE IMMEDIATELY!



- **DAIRY, HOG & POULTRY WORKERS**
- **TRUCK DRIVERS, COMBINE OPERATORS**
- **GENERAL LABOR & MANY MORE.**

ATLANTIC JOB'S provides you with :

- **Very experienced dairy farm workers**
- **Workers providing permanent long term commitment to you**



Atlantic

JOBS Ltd.

Specializing In Skilled Jobs Placement

We will make your hiring process easy and stress free by securing the best workers available that have the experience, skills, qualifications and language requirements to help your business prosper.

ATLANTIC JOBS has partnered with farmers for many years to provide excellent results.

Call now for information at absolutely no obligation to you

905-362-2202 or email CLIENTS@ATLANTICJOBS.NET



FHC

FILLMORE HEATING & COOLING

Service 24/7

Commercial / Résidentiel

Financement



Réfrigération

Onduleurs

Thermopompes

Ventilation

Réservoirs à huile

Moteurs électriques

Matériel de restaurant

506.850.0444

fillmoreheatingcooling@hotmail.com

• 20 ans d'expérience en réfrigération et systèmes CVC —75 \$/h —Pas de frais de déplacement

• Personnel de 4 techniciens pour répondre à tous vos besoins de réfrigération et CVC — Assurance responsabilité de 2 millions \$